

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agro-alimentaire et de la
souveraineté alimentaire

Arrêté du 13 mars 2026

Portant nomination d'un directeur par intérim à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA).

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-10 ;

Vu le décret n° 2010-362 du 8 avril 2010 fixant les conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de directeur général et de directeur des établissements d'enseignement supérieur agricole publics, notamment l'article 2 ;

Considérant la vacance du poste de directeur de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Renaud TISSIER, professeur de l'enseignement supérieur agricole, est nommé en qualité de directeur par intérim de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA), à compter du lundi 16 mars 2026.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Fait à Paris, le 13 mars 2026

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche,

Benoît BONAIME

